

SMD3

La Rampinsolle
24 660 COULOUNIEIX CHAMIERS

: 05.53.45.58.90
Fax: 05.53.45.54.99
Courriel: contact@smd3.fr
Site internet: www.smd3.fr



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

à caractère réglementaire

Code Général des Collectivités Territoriales Articles L 5211-47 et R 5211-41

DELIBERATIONS DU COMITE ET DU BUREAU ARRETES REGLEMENTAIRES

 $N^{\circ} 10 - 3^{\circ}$ trimestre 2013

Le texte intégral des actes, ci-inclus, peut être consulté au siège du SMD3.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS : SOMMAIRE

Comité syndical du 27 août 2013 → page 3

N°	Thème	Objet
01-13E	SMD3	Adoption du procès-verbal des comités syndicaux du 11/06/2013
	SMD3	Création de trois postes d'adjoint technique et d'un poste d'adjoint administratif à compter du
02-13E		01/09/2013
	SMD3	Augmentation de la durée du travail du poste d'agent d'entretien de l'ISDND de Saint Laurent
03-13E		des Hommes
04-13E	SMD3	Convention SMD3/DASTRI
05-13E	Marché	Marché n°E-12-03-PA de mise à disposition et transport des bennes de plastiques en
		provenance des déchèteries de la Dordogne :
		Lot 1 : nord du département (titulaire SITA) : avenant n°1
		Lot 2 : sud du département (titulaire Veolia Propreté) : avenant n°1
		Retire et remplace la délibération n°22-13C du comité Syndical du 11 juin 2013

Arrêt<mark>és réglement</mark>aires → page 4

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS : DECISIONS

Comité syndical du 27 août 2013

N°01-13E: Adoption du procès-verbal des comités syndicaux du 11/06/2013

→ VOTEE A L'UNANIMITE

N°02-13E: Création de trois postes d'adjoint technique et d'un poste d'adjoint administratif à compter du 01/09/2013

Autorisation donnée au Président pour créer quatre postes à temps complet de catégorie C – filières technique et administrative, à compter du 01/09/2013. Ces postes seront dédiés à des missions d'agent d'exploitation au centre de transfert de la Bergerac, dans le cadre de la prise en régie de l'exploitation de ce site par le SMD3.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

N°03-13E: Augmentation de la durée du travail du poste d'agent d'entretien de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes

Autorisation donnée au Président pour augmenter la durée du travail affectée au poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, à hauteur de 14,5 heures hebdomadaires, pour les missions d'agent d'entretien de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes, à compter du 1^{er} octobre 2013.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

N°04-13E: Convention SMD3/DASTRI

Autorisation donnée au Président pour signer la convention avec l'éco organisme DASTRI pour la collecte et l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI). L'entrée en vigueur de cette convention interviendra après la co-signature de la convention.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

<u>N°05-13E</u>: Marché n°E-12-03-PA de mise à disposition et transport des bennes de plastiques en provenance des déchèteries de la Dordogne :

Lot 1: nord du département (titulaire SITA): avenant n°1

Lot 2 : sud du département (titulaire Veolia Propreté) : avenant n°1

Retire et remplace la délibération n°22-13C du comité Syndical du 11 juin 2013

Autorisation d<mark>on</mark>née au Président pour signer les avenants 1 au marché de mise à disposition et transport des bennes de plastiques en provenance des déchèteries de la Dordogne, afin de résilier le marché relatif aux lots n°1 et 2 compte tenu du faible tonnage entrant.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

Information des élus pour l'attribution de marchés non délibérés par le Comité (délégation du Président) :

- Marché n°E-13-04-PA d'entretien des débourbeurs déshuileurs des centres de gestion des déchets du SMD3 (24): attribution à la société Sanitra (SITA) pour un montant prévisionnel de 44 770 €HT/an soit 89 540 €HT sur la durée prévisionnelle du marché.
- Marché n°E-13-05-PA de prestation de service pour la caractérisation (MODECOM) des déchets ménagers résiduels : attribution : attribution à la société ECOGEOS pour un montant prévisionnel de 35 640 €HT.

Arrêtés règlementaires

2013-64 Création d'une régie de recettes pour encaisser les recettes liées à la vente de broyat et de compost

